L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI, 27 MARS 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

LEÇONS de piano et de français.—Madame Serres, de Paris, élève de Marmontel, du Conservatoire de Paris, reçue institutrice devant l'académie de la Seine, munie des meilleurs certificats de familles de Mexico, qu'elle vient de quitter à cause de son climat, offre de donner des leçons de piano, de français, histoire, géographie, etc., aux meilleures conditions. S'adresser 67 rue Dauphine.

Monsieur Serres, Français, comptable, désire trouver une place de comptable, caissier, teneur de livres, etc. Références des premières maisons de commerce de Mexico. Correspondance française, anglaise, espagnole. S'adresser 67 rue Dauphine. 17 mars—10f—t12j

TROUVÉ.

VACHE trouvée.—Le propriétaire peut réclamer la vache en prouvant qu'elle lui appartient, et en payant les frais. S'adresser à Maurice Pichloup, coin de l'Avenue Carolton et Dumaine. 26mars—3f

ASSURANCES.

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS.

No 104 Canal Street.

THIRTY-FIRST ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1885, including unearned premiums of the previous year—		
On fire risks	$232,018 98	
On marine risks	13,821 98	
On river risks	14,786 77	
Total primiums	$260,626 83	
Less unearned premiums	72,317 00	
Net earned premiums 31st May 1885	$188,309 83	
LOSS PAID.		
On fire risks	$88,486 91	
On marine risks	2,490 26	
On river risks	7,579 44	
Taxes and expenses, less interest	28,786 34	
Reinsurances and return premiums	28,632 98	$155,975 93
Profit		$32,333 90
The company has the following assest:		
Real estate		$253,293 51
Bank, railroad and other stocks		96,185 30
Notes secured by mortgage and pledge		124,446 06
Bills receivable		56,228 22
Premiums in course of collection		30,737 35
Stock of Vallette Dry Dock Company		11,362 50
Judgments		4,335 00
Cash on hand		39,822 13
		$616,410 07

The company has paid five per cent. interest to its stockholders for the year ending May 31, 1885.

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

P. FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribe before me the 9th day June, 1885.

JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS.

John B. Lallande, D. Fatjo,
Paul Fourchy, Jos. A. Shakspeare,
M. W. Smith, U. Bassetti,
Chas. Lafitte, Alden McLellan,
D. A. Chaffraix, B. W. Taylor.

13jun—

OFFICIEL.

Exposé du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirée le 31 décembre 1885.

Département de l'Exécutif, Etat de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 août 1880, nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les timbres judiciaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions du 1 Acte précité et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Agent Fiscal, de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant, établi dans les livres de l'Agent Fiscal, de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct.

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1884, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le 13e jour de janvier 1885, quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante piastres $298,250 00

Montant des timbres judiciaires retirés du bureau de l'Auditeur des Comptes publics par l'Agent Fiscal pendant l'année 1885, cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante piastres $198,250 00

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1885, cent mille piastres $100,000 00

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal le 31 décembre 1884, ainsi qu'il appert de l'exposé susdit du 13e jour du mois de janvier 1885. Cent soixante-neuf mille soixante-cinq piastres et vingt trois cts $169,065 23

Montant des timbres judiciaires retirés par l'Agent Fiscal du bureau de l'Auditeur des Comptes Publics pendant l'année 1885. Cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante piastres $198,250 00

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal pendant l'année 1885. Trois cent soixante-sept mille trois cent quinze piastres vingt-trois cts $367,315 23

Montant des timbres judiciaires vendus par l'Agent Fiscal du 1er janvier 1885 jusqu'au 31 décembre 1885, inclusivement. Quatre-vingt mille sept cent trente-cinq piastres quatre-vingt six cts $93,735 86

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent fiscal, le 31 décembre 1885, deux cent soixante-treize mille cinq cent soixante-dix-neuf piastres trente-sept cts $273,579 27

Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1884, ainsi qu'il appert de l'exposé susdit du 13 janvier 1885, dix mille six cent six piastres, quatre-vingt-sept cts $10,606 87

Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1885, cent mille piastres $100,000 00

Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent fiscal, le 31 décembre 1885, deux cent soixante-treize mille cinq cent soixante-dix-neuf piastres trente-sept cts $273,579 37

Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1885, dix mille six cent six piastres quatre-vingt-sept cts $10,606 87

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, de l'Agent Fiscal et du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1885, trois cent quatre-vingt-quatre mille cent quatre-vingt-six piastres vingt-quatre cts $384,186 24

Et nous certifions en outre que, après examen des livres de l'Auditeur des Comptes Publics, celui-ci a émis des warrants contre le dit Fonds de Dépenses Judiciaires, pendant l'année finissant le 31 décembre 1885, en paiement des montant suivants et pour les objets ci-après établis, savoir:

Articles de bureaux fournis aux différents officiers de la Paroisse d'Orléans qui y ont droit en vertu de l'Acte précité No 136 de 1880, cinq mille cent soixante-quatre piastres cinquante-quatre cts $5,164 54

Pour le paiement des appointements dûs aux divers officiers et employés de la Paroisse d'Orléans et qui sont payables du Fonds susdit du 1er jour de janvier 1885 jusqu'au 31 décembre 1885, inclusivement, quatre-vingt-quatorze mille trois cent quatre piastres quarante-cinq cents $94,304 45

Remboursement du montant émis en vertu de la section 13 de la loi 136, session régulière de 1880, quatre-vingt-six piastres quarante cents $86 40

Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er jour de janvier 1885 au 31ème jour de décembre 1885, inclusivement, quatre-vingt-dix neuf mille cinq cent cinquante-cinq piastres trente-neuf cents $99,555 39

En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnées du Sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, le cinquième jour du mois de janvier de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-six.

{ L. S. }

S. D. McENERY, Gouverneur de la Louisiane.

OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Edward H. Adams vs. ses créanciers—No 17,105—Division C.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Edward H. Adams soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, LUNDI, le 12me jour d'avril 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de voter pour et élire un syndic, et sur toutes autres matières qui pourraient se présenter; et que toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit Edward H. Adams soient suspendues, et que Hy. P. Dart, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 8 mars 1886.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

10 mars—3f au 12 avril

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE —POUR— UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel A $5 00 CLASSE D, DE LA COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE Aura lieu à la Nlle-Orléans, Lne., MARDI, 13 Avril 1886.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du GEN. G. T. BEAUREGARD, DE LA LOUISIANE, ET DU GEN. JUBAL A. EARLY, DE LA VIRGINIE.

GROS LOT $75.000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M., —A— L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de ...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de ...	25,000,	25,000
1 Lot de ...	10,000,	10,000
2 Lots de ...	6,000,	12,000
5 Lots de ...	2,000,	10,000
10 Lots de ...	1,000,	10,000
20 Lots de ...	500,	10,000
100 Lots de ...	200,	20,000
300 Lots de ...	100,	30,000
500 Lots de ...	50,	25,000
1,000 Lots de ...	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9	Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	$6,750
9	Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9	Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250

1,967 Lots se montant à $265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tou les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne. P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à New Orleans National Bank, New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, Meubles, Literie, Vaisselle, Etc.

Vente de tout le contenu de l'Hôtel et Restaurant au coin nord-est des rues Canal et Chartres.

George Boning vs. Robert V. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,674—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au local ci-après décrit, MERCREDI, 7 avril 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout le contenu, installations, etc., du local formant le coin nord-est des rues Canal et Chartres, actuellement occupé comme hôtel et restaurant, et comprenant un fort lot de meubles assortis, literie, vaisselle, installations, effets mobiliers, etc., etc., et divers autres articles nécessaires et appartenant à cette ligne d'affaires, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

27 mars—27 31 av3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans le Troisième District de cette ville, conformément à un plan déposé au bureau du Shérif Civil.

Veuve Clémence Berniard vs. Veuve Mary Perpinana, femme de Luther E. Davis et son mari—No. 15,426.

Et Jules V. Charpentier vs. Mme Mary McKay, femme de Luther E. Davis et son mari—No. 16,638.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 avril 1886, à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir:

Dix certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 643, borné par les rues Espagne, St-Avid maintenant Claiborne St-Jean-Baptiste, maintenant Robertson et l'avenue Washington, désignés sur un plan fait par Arthur DeArmas, député voyer de ville, le 20 mars 1886, (une copie du dit plan dûment certifiée est déposée au bureau du Shérif Civil pour référence) par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I et K, et mesurant, conformément au dit plan, au pied américain, comme suit:

Le lot A mesure trente-deux pieds de face à l'avenue Washington, trente-deux pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles.

Le lot B, touche au lot A, et mesure trente-deux pieds un pouce de face à l'avenue Washington, trente-deux pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de cent trente-cinq pieds et un pouce sur la ligne qui le sépare du lot A, et la même profondeur sur la ligne qui le sépare du lot C.

Le lot C, touche au lot B, et mesure trente-deux pieds un pouce de face à l'avenue Washington, trente-deux pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent trente-cinq pieds un pouce sur la ligne qui le sépare du lot B, et la même profondeur sur la ligne qui le sépare du lot D.

Le lot D, touche au lot C, et mesure trente-deux pieds de face à l'avenue Washington, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles et égales.

Le lot E mesure trente-deux pieds de face à la rue Espagne, même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent trente-cinq pieds, entre lignes parallèles et égales.

Le lot F touche au lot E et mesure trente-six pieds, onze pouces de face à la rue Espagne sur une profondeur de cent trente-cinq pieds sur la ligne qui le sépare du lot E et une première profondeur de cent cinq pieds sur la ligne qui le sépare du lot G par une première largeur de quatre pieds onze pouces dans le fond sur une ligne parallèle avec la rue Espagne et s'étendant vers la rue St. Avid, maintenant Claiborne, puis une autre profondeur de trente pieds par une autre largeur de trente-deux pieds dans le fond sur une ligne parallèle avec la rue Espagne et s'étendant vers la rue St. Avid, maintenant Claiborne.

Les lots G. et H. se touchent et mesurent comme suit: le lot G. mesure vingt-sept pieds un pouce de face à la rue Espagne, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles et égales, et le lot H. mesure trente-deux pieds de face à la rue Espagne, la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles et égales.

Le lot I. mesure trente pieds de face à la rue St Jean-Baptiste, maintenant Robertson, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles et égales.

Le lot K. mesure trente pieds de face à la rue St. Jean-Baptiste, maintenant Robertson, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles et égales.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 mars—23,30—avril 6,13,20,24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente de meubles de valeur, &c. au No 166 de la rue Douane.

Lafitte & Dufilho, agents de Mme Veuve Louis Jerison et als vs Eva Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 16,880—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 31 mars 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tout le contenu du local No 166 rue de la Douane, comprenant un fort lot de meubles de valeur, installations, effets mobiliers divers, &c, d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

19mars—19,23,27,31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ed. Larue & Cie vs Henri Vinvant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 16,621.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le MARDI 30 mars 1886, à 12 A. M., la propriété ci-dessous décrite à savoir:

I.—Un cetain terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Roman, Prieur et St Philippe désigné comme lot No vingt et un, mesurant 33 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent-soixante-neuf pieds entre lignes parallèles. Acquis de Z. Bryenu d'après un acte pardevant A. Doriocourt, notaire, le 19 janvier 1883. Enregistré au bureau des aliénations, Livre 117, folio 841.

II. Les morceaux de terre suivants situés dans cette paroisse sur le chemin Gentilly, à une distance de six milles plus ou moins plus bas que la rue des Champs-Elysées.

1° Un morceau de terre mesurant un arpent et vingt pieds de face sur le côté sud du Chemin Gentilly, sur une profondeur de vingt arpents. Enregistré au bureau des aliénations, Livre 113 fol 264.

2° Un morceau de terre mesurant trois arpents et demi de face sur le côté nord du Chemin Gentilly sur une profondeur de vingt arpents. Acquis. Enregistré au bureau des aliénations Livre 111 fol. 801. Livre 110 fol. 700. Livre 111 fol 1007.

3° Un morceau de terre mesurant trois arpents de face au côté nord du chemin Gentilly sur vingt arpents de profondeur. Enregistré au bureau des aliénations, livre 116, fol. 930—Livre 109, fol. 917.

4° Un morceau de terre mesurant quatorze arpents de face sur les deux côtés du chemin Gentilly, sur une profondeur de vingt arpents. La dite propriété est contiguë à la plantation Michon. Acquis de Marie C. Jacques, le 17 avril 1883. Enregistré au bureau des aliénations, livre 116, fol. 930.

—ET AUSSI—

Cinq (5) vaches.
Trois (3) chevaux.
Deux (2) mulets.
Trois (3) charrettes.
Un (1) wagon.
Et un lot d'outils sur la dite II propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

27fév—27—6,13,20,27,30mars.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Eben W. Dorr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,183—Division A—Attendu que Cicero H. Dorr a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Eben W. Dorr, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, W. J. McGEEHAN, Greffier.

18 mars—18,23,27

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire John L. Felin soit acceptée pour le bénéfice de ses créanciers; et qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire en cette ville, le 29e jour d'avril 1886, à midi, pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et nommer un syndic; et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit John Louis Felin soient suspendues et que A. Sambola, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 24 mars 1886.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme, JAS. DARIER, député-greffier.

27mars—27,31—29avril

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire, Théodore Drez, soit et est par le présent acceptée au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier, notaire, en cette ville, le JEUDI, 29ème jour d'avril 1886, à midi, à l'effet de délibérer sur les affaires du dit Théodore Drez et pour élire un syndic; et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Henry Dufilho, Esq., soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 24 mars 1886.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme: GEO. P. CAZELAR, Député-Greffier.

27mars—3f au29av

Léon Beneditto vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 16,528—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par E. J. Gutierrez, syndic provisoire et syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.

24 mars—24,27—2av

ANNONCSE JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante par le Shérif civil de tout le contenu, installations, effets mobiliers du grand hôtel bien situé connu comme

L'HOTEL CARONDELET

aux étages supérieurs du local coin des rues Carondelet et Poydras, connu comme le No 88 rue Carondelet et dans le magasin No 86 rue Carondelet, entre Poydras et Perdido.

Dans l'affaire de Geo. Boning vs. John L. et Richd. L. Schroeder. No 16,636, et Wm. R. Moore & Cie. vs. John L. Schroeder. No 16,466.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. — En vertu de deux writs de fieri facias moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 5 avril 1886, à 10 heures A. M., de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un fort lot assorti de meubles, literie, vaisselle, meubles de bureau, installations, effets mobiliers, etc., étant tout le contenu du local connu comme l'HOTEL CARONDELET, coin des rues Carondelet et Poydras, décrit ci-dessus, le tout conformément à un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

25 mars—25,30—3,4,5 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John McCloskey vs. Norflet Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,909—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez (Natchez Alley), dans le Premier District de cette ville, MARDI, 13 avril 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Deux terrains situés et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune, Gravier, Lopez et Salcedo, et désignés par les numéros neuf et dix, conformément à un plan dressé par Castaing & Celles, en date du 20 mars 1866, et déposé comme référence au bureau de E. Bienvenu, notaire en cette ville. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent comme suit: Le lot numéro neuf, trente pieds onze pouces et une ligne de face à la rue Lopez; et le lot numéro dix, trente pieds onze pouces de face à la dite rue Lopez, sur une profondeur, chacun, de cent deux pieds neuf pouces et quatre lignes.

Avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et avantages y appartenant.

Etant la même propriété que le dit défendeur a achetée comme suit, à savoir: Lot numéro neuf, acheté de Isaac Boone, conformément à un acte passé pardevant Adolphe Mazureau, ex notaire en cette ville, à la date du 19 août 1869; le lot numéro dix a été acheté de John McManus, d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, ex-notaire, à la date du 11 juin 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 mars—12,19,26—avril 2,9,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. R. Chevalley vs. F. J. Syme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 12,711.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 30 mars 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de F. J. Syme, défendeur, dans les dix actions du capital du Gulf Rice Milling Co.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

19 mars—19,23,27,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil, du magasin en briques, au local No 42 Fulton et 41 rue Front.

La banque des Citoyens de la Louisiane vs J. E. M. Sivori.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,760—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI le 6 avril 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Front, Fulton, Gravier et Poydras, désigné comme le lot numéro onze, sur un plan connu comme plan de J. A. Beard, dûment certifié par Hugh Grant, voyer, en date du 12 janvier 1852, déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire en cette ville. Le dit lot mesure vingt et un pieds trois pouces de face à la rue Front, vingt trois pieds deux pouces et une ligne de face à la rue Fulton sur une profondeur de cent dix-sept pieds un pouce et sept lignes sur le côté de la ligne du lot numéro dix et cent seize pieds six pouces sur le côté de la ligne du lot numéro douze.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent. Les dites bâtisses sont connues comme le magasin en briques au local No. 42 rue Fulton et No 41 rue Front.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

5 mars—5,12,19,26—avril 2,6

VENTES A L'ENCAN

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession Geddes.

L'emplacement de la propriété de l'Hôtel Southern, détruite par le feu, à l'encoignure des rues Carondelet et Julie. Cette propriété de choix pour résidence, Nos. 189 et 191 rue Julie touchant à la rue Carondelet.

Vente en partage.

Mme Mary Henry et als. vs. Les Mineurs Geddes.

No 15,988—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No. 17 rue Carondelet—SAMEDI, 17 avril 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu par l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le 18 décembre 1885, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci-après décrite à savoir:

1° L'emplacement du Southern ou Continental Hotel, à l'encoignure nord-est des rues Carondelet et Julie, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Julie et Girod: le terrain mesure 43 pieds, 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Julie sur une profondeur et face à la rue Carondelet de 95 pieds, entre lignes parallèles; ensemble avec l'usage d'une allée dans le fond de 5 pieds de largeur sur une profondeur de 43 pieds, 4 pouces et 6 lignes, en commun avec le dit lot et autres, et ouvrant sur la rue Carondelet.

2° Deux résidences en briques à deux étages Nos. 189 et 191 rue Julie, dans l'ilet borné par les rues Julie, Girod, Carondelet et St. Charles; le terrain est composé de deux lots mesurant comme suit: Un lot mesure 21 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Julie sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et l'autre lot mesure 21 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Julie sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles. Les dits lots se touchent et l'emplacement de l'Hôtel Southern détruit par le feu ci-dessus décrit ont l'usage d'une allée dans le fond de 5 pieds de largeur ouvrant sur la rue Carondelet en usage avec les autres terrains de l'encoignure.

Les améliorations comprennent sur chacun des lots une résidence en briques à deux étages avec corridors et installation pour résidence et comme placement pour appeler l'attention des acquéreurs de propriétés.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, et le reste à un crédit de un et deux ans, à partir du jour de la vente, en billets d'acquéreurs portant intérêt de 8 pour cent par an, garanti par hypothèque spéciale et privilèges de vendeur sur la propriété vendue, aussi les clauses pénales de 5 pour cent pour honoraires d'avocat pour assurer le paiement des billets; les améliorations devront être assurées pour toute leur valeur et les polices transférées au porteur des billets jusqu'à leur paiement final. Ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de garanties. Les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles sur les dites propriétés pour l'année 1886 en sus du prix d'adjudication; un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'adjudication sera requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant James B. Woulfe, notaire.

14 mars—14,20,27—avril 3,10,17.

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS

JOHN DE RUYTER, administrateur, etc., vs. CHARLES DE RUYTER—No 11,192—A la Cour du Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

EN VERTU D'UN WRIT DE SAISIE ET vente à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, le SAMEDI, 3 avril 1886, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, en la ville de la Nlle-Orléans, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé et se trouvant dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robin, Constance, Race et Annonciation, ayant en mesure française soixante (60) pieds de face à la rue Robin, sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le dit Charles De Ruyter a achetée de James L. Cole, par un acte passé dans le bureau de A. Mazureau, notaire, le 19 février 1867.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions de la vente—A douze (12) mois de crédit, l'acquéreur sera requis de fournir une sécurité acceptable au moment de l'adjudication pour le montant de son enchère, portant 7 pour cent par an de la date de la dite adjudication jusqu'à maturité, et devra aussi payer comptant, disons environ $200 pour couvrir les frais et les charges, et aussi un montant comptant suffisant pour couvrir le montant des taxes dues, et 5 pour cent de frais d'avocat sur le montant de l'adjudication. Lesquels paiements comptant seront tous mis au crédit du compte de la dite sécurité.

Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, 15me jour de mars 1886.

R. B. PLEASANTS, Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

17 mars—17, 20, 27—avril 3.

Succession de Mme Charles Munich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,625—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles Munich, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.

26mars—26,30—4 av

VENTES A L'ENCAN.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉS AMÉLIORÉES ET TERRAINS NUS.

La résidence Benachi sur le Chemin du Bayou.

Le site de choix pour bâtir faisant face au Bayou St-Jean.

Le terrain de valeur formant le coin des rues Dorgenois et Hôpital.

Toutes ces propriétés sont centralement situées et à proximité des plus magnifiques résidences privées de la ville.

30 actions du fonds-capital de la New Orleans Insurance Association

1 action du fonds-capital de la N. O. Cotton Exchange.

Succession de N. M. Benachi.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Dossier No 16,842.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES.—WARREN HOMES, encanteur.—Bureaux, 9 rue Carondelet.—SAMEDI, 24 avril 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 18 mars 1886, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de N. M. Benachi, seront vendues:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, étant le numéro municipal 425 Chemin du Bayou, entre les rues Miro et Rocheblave, mesurant en mesure française 135 pieds sur le dit Chemin du Bayou, ou 143 pieds 10 pouces et 4 lignes en mesure américaine, s'étendant en profondeur à la rue Columbus 540 pieds mesure française, ou 573 pieds 6 pouces et 1 ligne, mesure américaine, conformément à un plan fait par Hunter Stewart, député voyer, de ville, daté 7 mars, 1886, borné sur un côté par la propriété appartenant maintenant ou anciennement aux héritiers de Charles Morgan, et sur l'autre côté par la propriété de Joseph Leach.

La propriété ci-dessus est la magnifique résidence, occupée par feu N. M. Benachi, et est située à l'intersection de la rue Esplanade et le Chemin du Bayou, et a une grand orangerie, arbres fruitiers, etc.

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, ensemble avec les dépendances qui y appartiennent, dans l'ilet No. 468 et mesurant à peu près 145 pieds de face au Bayou St Joan par à peu près deux arpents de profondeur, borné d'un côté par la propriété ayant appartenu à Mme Jonan et de l'autre côté par la propriété de R. Alpuente ou agents, et en arrière par la propriété ayant appartenu à E. Rodriguez.

Une portion de terre ensemble avec les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Hôpital, Quartier et Rocheblave, et mesure plus ou moins, 96 pieds 8 pouces et 3 1/2 lignes de face sur la rue Dorgenois, 96 pieds 7 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur, entre lignes parallèles de 149 pieds 1 pouce et 4 lignes, formant le coin des rues Dorgenois et Hôpital, étant une portion des lots désignés par les Nos 32, 33, 34, 35 et 36 d'après un plan de C. A. de Armas, voyer, en date du 7 avril 1850, déposé dans le bureau de Joseph Cuvellier, notaire en cette ville.

—Aussi—

A la même heure et au même endroit, une action du fonds-capital de la **New Orleans Cotton Exchange**, étant le No 22, datée 22 février 1880. **Trente actions** du fonds-capital de la **New Orleans Insurance Association**.

Conditions—Pour les actions comptant; pour les propriétés: Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans de crédit, pour billets garantis par hypothèque et lien de vendeur avec intérêt à raison de 8 pour cent par an, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires, les bâtisses assurées et la police transférée, et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur assumera le paiement des taxes d'Etat et de ville de l'année 1886 en sus du prix de son adjudication, et il est requis de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente, sur le prix de son enchère.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 mars—21,27—avril 3,10,17,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans le Premier et Quatrième Districts.

La résidence cottage à deux corps de logis, Nos 104 et 106 rue Rousseau.

La bâtisse en briques à deux étages, rue Orange, près Tchoupitoulas, connue comme Kiley's Cotton Pickery.

Succession de WILLIAM KILEY, décédé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 16,476.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur—Bureau No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, le 27 mars 1886, à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 19 février 1886, Dossier No. 16476, pour le compte de la succession de William Kiley, décédé, il sera vendu à l'enchère publique—

1. UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas Nouvelle Levée, Race et Orange, désigné par la lettre B. La dite portion de terre mesure 26 pieds 6 pouces de face à la rue Orange sur une profondeur de 70 pieds 6 pouces sur la ligne vers la rue Tchoupitoulas qui le divise du lot A, et 81 pieds 4 pouces sur le côté de la ligne opposée, et 28 pieds 7 pouces et 6 lignes de largeur sur la ligne du fond, sur est obtuse.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages connue comme Kiley's Cotton Pickery.

2. UN LOT DE TERRE DE VALEUR, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Rousseau, Jackson, Joséphine et Tchoupitoulas, désigné par la lettre A, et mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 93 pieds 10 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une RESIDENCE COTTAGE à deux corps de logis, connue comme les Nos 104 et 106 de la rue Rousseau.

Les mesures ci-dessus sont toutes, plus ou moins, mesures américaines et d'après des plans faits par Chas. Schnauder, voyer, datés — février 1886.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie et 10 pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente.

Actes de vente pardevant A. S. Beck, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur incluant les taxes dues et exigibles en 1886.

24 fév—24 28 mars 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison. Argenterie.

Succession de N. M. Benachi.

No 16,842—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur, bureau No 9 rue Carondelet—MERCREDI, 31 mars 1886, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'enchère publique, au No 425 Chemin du Bayou, en vertu et conformément à un ordre de vente rendu par l'honorable William T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 18 mars 1886—

Tous les meubles qui se trouvent dans ladite maison, consistant en un bel ameublement de salon, lit et literie, chaises, tables, etc.; un lot d'argenterie.

—Aussi—

Une vache et deux génisses.

Conditions—Comptant sur les lieux.

20 mars—20,27,31.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à manger, à l'encan.

Succession de John Andrews.

No 16,983—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, ENCANTEUR, Bureau, No 17 rue Carondelet. — MARDI, le 6 avril 1886, à 11 A. M., à l'encoignure des rues Felicity Road et Coliseum en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 mars 1886, il sera vendu à l'encan—

Tous les meubles élégants et effets mobiliers qui appartiennent à la dite succession et le contenu du dit local, conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant avant livraison.

26 mars—26,27,28—avril 3 à la date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence sur la rue Franklin

Succession d'Elizabeth Lotz, veuve de Frederick William Nolting.

No 16,720.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 17 avril 1886, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 mars 1886, il sera vendu, à l'encan—

Le lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, White, Thalie et Erato, désigné comme lot No 10 et mesurant 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 96 pieds 11 5/8 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues par le No 363 rue Franklin.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année 1886 et fera un dépôt 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Morel, notaire.

16 mars—16,27—avril 3,10,17

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans la paroisse de Jefferson.—Succession de Martin Schilder et épouse.—Vingt-Sixième Cour Judiciaire de District pour la Paroisse de Jefferson, No 298.—Vente pour effectuer un partage.

PAR B. ONORATO, Encanteur, No 45 rue Royale—SAMEDI, 17 avril 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Emile Rost, juge de la dite Cour, en date du 18 février 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le quart Sud-Ouest de l'ilet No 16, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Nouveau Carrollton, dans la paroisse de Jefferson Etat de la Louisiane, ayant 145 pieds de face à la rue Cooper sur une profondeur de 155 pieds sur la rue Dakin; le dit ilet est borné par les rues Cooper, Dakin, Upperline et Addison, conformément à un plan de B Buisson, voyer, en date du 10 mai 1837, déposé au bureau du Recorder de la dite paroisse.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant F. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

18 mars—18,27—avril 3,10,17

VENTES A L'ENCAN.

PFRA SPEAR & ESCOFIER.

LA RÉSIDENCE TRÉMOULET,

A l'encoignure des rues Esplanade et Royale.

GRAND TERRAIN

Sur la rue Royale, entre Esplanade et Paix.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau, 46 rue Royale SAMEDI, 10 avril 1886, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Royale, Paix et Bourbon, mesurant 57 pieds, 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Esplanade sur une profondeur et face à la rue Royale de 121 pieds, 8 pouces et 1 ligne, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une très élégante résidence confortable et solidement bâtie, couverte en ardoises et soubassement en brique et élevé à peu près de 12 pieds de terre, ayant au rez-de-chaussée, grande salle à manger, grand corridor, office, cabinet, chambres à bain et quatre chambres à coucher au premier, plancher à la française, grand corridor au centre avec salons, salle à manger, chambre à coucher et cabinet sur un côté, corridors et trois chambres à coucher et cabinet sur l'autre côté, galerie fermée, galerie en dehors et grandes chambres bien finie dans les mansardes, communiquant avec une bâtisse en briques a deux étages, ayant six chambres, lavoir, lieux d'aisance, cave, hydrant, une magnifique cour avec des fleurs, etc., gaz dans tout le local. Dans sa présente condition la propriété est une des plus désirables, à cause de sa position, voisinage excellent, côté sud, face sur deux lignes de chemin de fer et à proximité de deux autres et avec quelques petits arrangements peut être mise en style moderne et considérée comme une des plus élégantes et complete maison sur l'avenue Esplanade.

2° Trois lots de terre désignés par les lettres B, C, D, dans le même district et même ilet que la susdite propriété et face à la rue Royale entre Paix et Esplanade.

Pour les dimensions et renseignements voir le plan pour référence maintenant à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un crédit de 1, 2 et 3 ans, avec billets d'acquéreur portant hypothèque spécial et privilèges et lien du vendeur sur la propriété vendue avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la vente jusqu'à paiement final, la clause de 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procédure judiciaire pour en forcer le paiement des dits billets ou une partie assurée pour un montant égal aux billets fournis transfert de la police et toutes les clauses usuelles dans l'acte de vente.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de l'année 1886, en sus du prix de l'adjudication, et est requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de son adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant P. A. Conand, notaire, aux frais des acquéreurs.

N. B.—Les locaux peuvent être visités, entre midi et 3 heures P. M., avec un permis des encanteurs.

27mars—27 28 av3 à la vente.

Résidence dans le Troisième District.

Coin des rues Royale et Mandeville.

Résidence en briques à deux étages et double corps de logis.

Succession de F. J. L. Crais.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 14,944.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 1er mai 1886, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 25 mars 1886, pour compte de la dite succession, la propriété suivante décrite ci-dessous, à savoir:

Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 162, dans l'ilet borné par les rues **Mandeville, Royale, Marigny et Dauphine**, mesurant 36 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Mandeville, sur une profondeur et face à la rue Royale, de 100 pieds 10 pouces et 6 lignes sur la rue Royale, formant le coin des rues Royale et Mandeville.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, divisée en deux corps de logis, chacun de ceux-ci ayant 4 chambres, 2 cabinets et une cave, une cuisine en briques a deux étages avant en tout 6 chambres, lieux d'aisance et un grand **four pour boulanger.**

Conditions—La moitié, ou plus au comptant, et la balance à un ou deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs divisée en paiements égaux en billets solidaires des acquéreurs, datés au jour de l'adjudication, et portant 8 0/0 d'intérêt par an depuis la date jusqu'à parfait paiement, garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale. L'acquéreur assurera les améliorations pour le montant des billets et transferera la police aux détenteurs des dits billets. L'acte de vente renfermera la clause de non aliénation et les 5 0/0 frais d'avocat et de ventes sans estimation en cas de procédure pour obliger le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement au dessus du prix d'adjudication, les taxes d'Etat et de ville de 1886 et deposera avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et au cas où les acquéreurs ne se conformeraient pas à l'adjudication dans les quinze jours qui suivront, ils seront déclarés en défaut à cette formalité.

Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 mars—avril 3 10 17 24—mai 1

Stock de la Compagnie d'Assurance du Sud.

Succession de George Porteous.

No 16,430—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale, JEUDI, 8 avril 1886, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 23 mars 1886 pour le compte de ladite succession:

10 actions du stock de la Compagnie d'Assurance du Sud.

Conditions—Comptant.

27 mars—27,31—avril 3 jusqu'à la vente.

Beaux Meubles pour salle à manger et chambres à coucher.

Ornements élégants pour cheminée.

Pendules et Candélabres en bronze.

Bronze et imitations Bronzes et Tableaux à huile.

1 Barouche neuve pour famille avec harnais.

1 Phaeton Albany, neuf.

1 Cheval de famille, doux, âgé de 7 ans environ.

1 Chien Terre-Neuve et une chienne.

Succession de George Porteous.

No. 16,430—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—MERCREDI, 7 avril 1886, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'enchère publique, à la dernière résidence de feu George Porteous, rue Delord, entre les rues Camp et Magasins, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, daté le 23 mars 1886, le contenu du dit local, comprenant un grand assortiment de meubles de maison, etc., trop long à mentionner et à énumérer.

Conditions—Comptant.

27 mars—

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin double en briques à trois étages.

No 257 rue South Peters, entre les rues Delord et Calliope.

Succession de Samuel Laycock, décédé.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 27 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 17 février 1886, Dossier No 15,374, dans l'affaire de la succession de Samuel Laycock, décédé, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet ou block triangulaire, borné par les rues Nouvelle Levée ou South Peters, Calliope et Triangle, désigné par le No 3 et mesurant 22 pieds 6 pouces de face à la rue South Peters ou Nouvelle Levée, sur une profondeur de 25 pieds sur une ligne perpendiculaire à la rue Nouvelle Levée, adjacent à et séparant du lot No 2; puis 37 pieds 9 pouces sur une ligne perpendiculaire à la rue Triangle, le séparant aussi du lot No 2, puis faisant face à la rue Triangle, 22 pieds 11 pouces, et une profondeur de 48 pieds 3 pouces sur une ligne perpendiculaire à la rue Triangle, et le divisant du lot No 4, puis une autre profondeur de 48 pieds sur une ligne perpendiculaire à la rue Nouvelle-Levée et faisant face sur une allée en commun, au point de départ sur la rue Nouvelle-Levée, le tout en mesure américaine, d'après un plan à l'endroit de la vente et d'après un autre plan aussi de A. De Armas, voyer, daté le 10 mai 1878.

Les améliorations consistent en un **magasin en briques à trois étages** faisant face aux rues Nouvelle-Levée ou South Peters et Triangle, et connu comme le No 257 rue South Peters et occupé par une fonderie.

Conditions—Comptant au moment de passer les titres, 10 0/0 devant être payé sur les lieux, l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1886 en sus de son enchère.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 fév—21,28—7,14 21,27 mars

VENTES PAR LE CONSTABLE.

J. J. Wockerling vs Mme F. H. Erthel

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 9,778—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, VENDREDI 2 avril 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de ménage, d'après un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et énoncée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

23 mars—23,27—avril 2

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés Rénumératives.

ET BIEN SITUÉES dans le Premier, Second et Quatrième Districts.

Coin des rues Baronne et St-Joseph.—Magnifique résidence en briques à quatre étages.

No. 568 rue Douane, entre les rues Broad et White.—Cottage élégant.

Un grand terrain et bâtisses adjacents aux propriétés ci-dessus.

Magnifique terrain rue du Canal, entre les rues Broad et White, près de la station du chemin de fer du **Lac et de la ville de la Nlle-Orléans.**

Nos. 53 et 55 rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres.—Magasin et résidence en briques à trois étages.

Coin des rues Douane et Liberté.—Magasin et résidence en briques à deux étages.

No. 49 rue Toulouse, entre les rues Royale et Chartres.—Magasin et résidence en briques à trois étages.

Nos. 139 et 141 rue des Remparts, entre les rues St-Pierre et Toulouse.—Deux magasins et résidences en briques à trois étages.

Lot sur la rue Jackson, entre Liberty et Franklin.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No. 46 rue Royale, SAMEDI, 10 avril 1886, à 12 m., il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune la liste suivante de propriétés de valeur, à savoir:

PREMIER DISTRICT.

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 42, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Baronne, St. Joseph, Julie et Dryades**, mesurant 25 pieds de face à la rue **St. Joseph** sur une profondeur et une façade entre lignes parallèles de 120 pieds sur la rue St. Joseph, avec l'usage en commun d'une allée dans le fond partant de la rue Baronne à la rue Dryades. Les améliorations comprennent la splendide résidence à quatre étages formant le coin des rues **St. Joseph et Baronne** avec neuf chambres, corridors au premier, second et troisième étages, cuisine en briques à deux étages, avec douze chambres, maison pour mettre le bois et le charbon, citerne, lieux d'aisance, water work, balcons en fer faisant face aux rues St. Joseph et Baronne, etc.

SECOND DISTRICT.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A dans l'ilet borné par les rues **Toulouse, St-Pierre, Royale et Chartres**, mesurant 26 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue **Toulouse** sur une profondeur de 129 pieds 1 pouce et 6 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la belle bâtisse en briques à trois étages connue par le numéro municipal 49 rue Toulouse, ayant au rez-de-chaussée une grande chambre, 2 chambres et un corridor au premier étage et 3 chambres et corridor au second étage cuisine en briques à trois étages avec 4 chambres et 2 cabinets, cour carrelée, hydrant, lieux d'aisance etc.

3. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations situé dans le second district de cette ville, désigné par le No. 1, dans l'ilet borné par les rues **Douane, Liberté, Marais et Bienville** formant le coin des rues Douane et Liberté et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue **Douane** sur 119 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le magasin et la résidence en briques à deux étages. Le rez-de-chaussée occupé par une grocerie et café par **Stephen Kennair** l'étage supérieur comme résidence avec quatre chambres environ, balcon devant cuisine en briques à deux étages avec dix chambres, citerne, cour briquetée, lieux d'aisance, &c. &c.

4° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'ilet compris par les rues **Ste-Anne, Dumaine, Royale et Chartres**, mesurant 30 pieds de face à la rue **Ste-Anne** sur une profondeur de 56 pieds 2 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages avec deux magasins et numéros municipaux 53 et 55 rue Ste-Anne. Le rez-de-chaussée est occupé par le magasin de modes de Mme E. Garlach, l'étage supérieur comme résidence, avec environ 8 chambres et 2 cabinets, galerie derrière, une bâtisse à deux étages dans le fond avec 2 chambres, emplacement pour le bois et le charbon, hydrant, etc., etc.

5° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Second District de cette ville, désignés par les lettres A et B dans l'ilet borné par les rues **Remparts, Bassin, Toulouse et St.-Pierre**, mesurant chacun environ 21 pieds 5 pouces de face à la rue des Remparts sur une profondeur entre lignes parallèles de 63 pieds, 11 pouces et 3 lignes.

Les améliorations de chaque propriété consistent en une bâtisse en briques avec grenier à trois étages, avec grand salon au rez-de-chaussée, trois chambres au second et troisième étages, corridor sur le côté, cuisine en briques à trois étages avec une chambre à chaque étage, lieux d'aisance et citerne et second étages, hydrant, etc. Ces propriétés portent les numéros municipaux 139 et 141 rue des **Remparts.**

6° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Second District de cette ville, désignés par les Nos 11 et 12 dans l'ilet borné par les rues **Canal, Douane, Broad et White**, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue **Douane** sur une profondeur de 156 pieds 8 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage élégant en bois et retiré de la rue ayant 3 chambres et octogone ainsi qu'une cuisine adjacente à la maison avec 3 chambres, corridor sur le côté, grand hangar à l'arrière de la cuisine, 2 citernes avec couverture, lieux d'aisance, poulailler, grand puits, galeries devant et derrière et une quantité d'arbres fruitiers.

La propriété porte le numéro municipal 568 rue Douane.

7. Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet et district ou la propriété et dessus, est contiguë à celle ci et désigné par le No 10 et mesure 30 pieds de face à la rue Douane sur 156 pieds 8 pouces de profondeur.—Améliorations, hangars, lieux d'aisance, &c.

8. Un certain lot de terre situé dans le même district et l'ilet que les propriétés décrites ci-dessus 6° & 7°, désigné par le No 24, mesurant 30 pieds de face à la rue **Canal** sur une profondeur de 156 pieds 8 pouces. Toute la liste de propriétés décrites ci-dessus seront vendues conformément à des plans de Arthur de Armas et qui se trouvent à la Bourse pour qu'on s'y réfère.

9° Un lot de terre dans le quatrième District de cette ville, désigné par le No 5 dans l'ilet borné par les rues Jackson, Liberty, Franklin et Joséphine, mesurant 29 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 110 pieds.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance au crédit de un et deux ans en billets portant hypothèque spéciale, lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent pour frais d'avocat en cas de procédures judiciaires pour recouvrer le paiement des dits billets ou une partie quelconque, et toutes les autres clauses usuelles.

Les acquéreurs devront assurer les propriétés pour un montant satisfaisant aux vendeurs et transférer les polices d'assurance aux détenteurs des billets jusqu'à leur paiement final, rembourser les primes non expirées d'assurances, garantir le paiement et payer toutes les taxes pour l'année 1886 au-dessus du prix d'adjudication; les acquéreurs seront aussi requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.

20mars—20 21 27 28 av3 à la vente

PAR J. V. GOURDAIN.

Vente pour opérer un partage entre les héritiers de Marie Martinez.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau, No. 79 rue Bienville.—SAMEDI, le 10 avril 1886, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, il sera vendu la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Pontchartrain, dans le Troisième District de cette ville, lequel lot porte le numéro 131, d'après un plan dudit faubourg fait par Joseph Pilié, alors voyer de cette ville, en date du 4 mai 1834, et annexé à un acte passé pardevant H. Pedesclaux, alors notaire en cette ville, le 13 mai 1834; ledit lot mesure 60 pieds de face à la rue Maurepas, 60 pieds de face à la rue Fortin et 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout mesure française.

Conditions—La moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un an, avec 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente, privilège de vendeur et hypothèque, ainsi que toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1886, en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. Duvigneaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27mars—27 av3 8 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Alois Wagner.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E," No 16,822.

Machines, "guages", "vats", bouilloires, syphons, bouteilles à eaux minérales et autres choses, nécessaires à l'exploitation d'une fabrique d'eau de seltz et d'eau minérales de première classe; 4 wagons, 2 mulets, 1 cheval, etc., etc. Aussi un lot de meubles de ménage.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau No 79 rue Bienville—LUNDI, 29 mars 1886, à 11 heures A. M., aux Nos. 133, 135 et 137 rue des Français, entre Remparts et St-Claude, 3me District, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henri L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division E, daté du 19 mars 1886, il sera vendu à l'encan le contenu et les accessoires de la fabrique d'eau de seltz et d'eaux minérales de la fabrique et meubles de ménage, appartenant à ladite succession, d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

20mars—20,25,27,

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

PLACEMENT AVANTAGEUX

VENTE PÉREMPTOIRE DE PROPRIÉTÉS DANS LE PREMIER ET DEUXIÈME DISTRICTS. POUR CLORE LES SUCCESSIONS DE Mr. ET Mme. JEAN JACQUES ISNARD,

No. 193 rue du Canal, entre les rues Bourgogne et Remparts, à côté du magasin de Pianos de Junius Hart.

Maison de résidence en briques, à deux étages et demi.

Au coin des rues Dumaine et St. Claude, une maison de résidence à un étage, en briques, à deux corps de logis, avec mansardes.

No. 91 rue Dauphine, entre les rues Conti et St. Louis, bâtisses à UN ÉTAGE avec MANSARDE.

UN GRAND TERRAIN sur lequel, à l'arrière plan, s'élève une bâtisse en briques, à deux étages, bâtisse contigue à la première et faisant face à la rue Dauphine.

Au coin des rues St. Louis et Bourgogne, UNE MAISON DE RÉSIDENCE ET MAGASIN EN BRIQUES, A DEUX ÉTAGES, avec trois autres bâtisses faisant face rue Bourgogne, portant les Nos. 112 et 114 de la susdite rue.

No. 121 de la rue St. Louis, entre les rues Dauphine et Bourgogne, UNE MAISON DE RÉSIDENCE A DEUX ÉTAGES EN BRIQUES.

Au coin des rues Remparts et St. Louis, UNE MAISON DE RÉSIDENCE AVEC MAGASIN en briques avec ATTIQUE.

Nos. 68 et 70 de la rue Ste. Anne, entre les rues Royale et Bourbon, un VASTE TERRAIN avec des BATISSES EN BOIS qui s'y trouvent.

No. 79 rue Perdido, entre les rues Remparts et Dryades, une BATISSE EN BRIQUES A DEUX ÉTAGES AVEC ÉCURIES.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No. 46 rue Royale—SAMEDI, 3 avril 1886, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles, entre les rues Gravier et Commune, AU DERNIER ET PLUS OFFRANT QUELLE QUE SOIT L'ENCHÈRE les propriétés de valeur dont voici la liste, pour clore les successions de M. et de Mme JEAN JACQUES ISNARD, à savoir:

PREMIER DISTRICT.

1° **Un certain morceau de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 7 dans le carré d'ilet borné par les rues **Perdido, Gravier, Remparts et Dryades**, mesurant 31 pieds 11 pouces 6 lignes de façade rue **Perdide**, sur 117 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une vaste bâtisse en bois faisant face à la rue Perdido, avec écurie pour neuf animaux; une bâtisse en briques à deux étages à l'arrière, avec deux chambres et un cabinet à l'étage inférieur, deux chambres à l'étage supérieur, hydrant, citerne, lieux d'aisance, etc., propriété portant le No 79 de la rue Perdido.

Cette propriété est vendue sujette à un bail échéant le 31 août 1886, au taux de $20 par mois.

DEUXIEME DISTRICT.

2° **Un certain vaste terrain**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues **Ste-Anne Royale, Orléans et Bourbon**, mesurant 57 pieds de face rue Ste Anne, 57 pieds de largeur à la limite intérieure sur une égale profondeur côté de la rue Royale de 50 pieds 10 pouces, 1 2 lignes; et, côté de la rue Bourbon 50 pieds 11 pouces et 5 lignes. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois ayant deux chambres, un grand auvent où se trouve un débit de bois et de charbon, il y a aussi hydrant, lieux d'aisance, etc., et la propriété porte les numéros municipaux 68 et 70 de la rue Ste-Anne. Elle est louée jusqu'au 31 mars 1886, à raison de $10 par mois.

3° **Un certain terrain**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues **Remparts, St-Louis, Bassin et Conti** formant le coin des rues **Remparts et St-Louis** et mesurant 42 pieds 7 pouces et 4 lignes de face rue St-Louis sur une profondeur, entre lignes parallèles, faisant face rue des Remparts, de 60 pieds 8 pouces 7 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques, à un étage avec attique, ayant 4 chambres et un cabinet au premier étage, et 2 chambres, 2 cabinets dans l'attique; cuisine en briques, à 2 étages avec 2 chambres; cour briquetée, citerne, lieux d'aisance, etc. Le coin est occupé par M. Aicard comme magasin de tabac, et la partie faisant face à la rue des Remparts, par Mme H. Aicard, fabricante de fleurs artificielles. Cette propriété est louée au chiffre très réduit de $40 par mois. Pas de bail.

4° **Un certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le deuxième district de cette ville, borné par les rues **St Louis, Conti, Dauphine et Bourgogne** mesurant 26 pieds 11 pouces de façade rue St. Louis, sur 127 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la belle bâtisse en briques à deux étages ayant salon double avec portes à coulisse et deux cabinets au premier étage, et 4 chambres au second, balcon en fer sur la façade, corridor sur le côté, allée, cuisine à deux étages en briques avec 4 chambres, cour briquetée, citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc., et portant le No municipal 124 de la rue St Louis. Cette propriété sera vendue sujette à un bail expirant le 31 juillet 1886, aux taux de $35 par mois.

5° **Un certain terrain**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues **St-Louis, Bourgogne, Dauphine et Toulouse**, formant le coin des rues **Bourgogne et St-Louis**, et mesurant 32 pieds de façade rue St. Louis, sur une profondeur et façade de 128 pieds, 5 pouces et 2 lignes sur la rue **Bourgogne.**

Les améliorations comprennent, premièrement, une grande maison en briques, à deux étages formant l'angle des rues St-Louis et **Bourgogne**, partie inférieure de laquelle est occupée comme magasin d'épiceries au détail et buvette; la partie supérieure comme résidence, avec deux chambres, cuisine en briques d'une chambre, hydrant, citerne, lieux d'aisance, gaz dans la bâtisse principale, ayant cour briquetée; deuxièmement, une bâtisse à un étage avec quatre chambres, une petite cuisine en briques, d'une chambre, hydrant, lieux d'aisance; et troisièmement, une bâtisse à un étage avec deux chambres et deux cabinets, galerie, cuisine à deux étages avec deux chambres; cour briquetée, hydrant, lieux d'aisance. Cette propriété est louée au mois, sans bail, au prix extrêmement modique de $70.

6° **Un certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre A dans le carré d'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, St-Louis et Conti, mesurant 31 pieds 11 pouces de façade rue Dauphine sur 31 pieds 7 pouces 2 lignes à l'arrière, sur une profondeur de 129 pieds 1 ligne.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à un étage avec attique, portant le No. municipal 91 de la rue Dauphine, ayant 4 chambres, cabinet, office à l'étage inférieur, dans l'attic, 2 chambres; une cuisine en briques à deux étages ayant 5 chambres et une cave, poulailler, hydrant, citerne, cour pavée, etc., etc.

7° **Un certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même ilet que le précédent, désigné par la lettre B, mesurant 30 pieds, 8 pouces de façade rue **Dauphine**, sur 30 pieds, 4 pouces et 2 lignes de largeur à l'arrière, sur 129 pieds, 1 ligne de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, à distance de la rue, ayant 6 chambres.

8° **Un certain terrain** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues **Dumaine**, St-Claude, Tremé et Ste-Anne, formant le coin des rues St-Claude et Dumaine, et mesurant 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de façade rue **St-Claude**, sur une profondeur et façade, entre lignes parallèles, rue **Dumaine**, de 127 pieds 10 pouces, 5 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques solidement construite d'un étage avec attique, maison convenable comme résidence de famille ayant 4 chambres et 2 cabinets sur l'étage inférieur; 2 chambres dans l'attique; cuisine en briques à deux étages ayant 4 chambres, arrières cours, auvent, etc., citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc.

Cette propriété est louée au mois au taux de $38.

9° **Un certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues **Canal, Douane, Bourgogne et Remparts**, mesurant 33 pieds 9 pouces 4 lignes de façade rue du Canal, sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la splendide maison de résidence en briques, à deux étages, contiguë au **magasin de pianos de Junius Hart**, ayant, au premier étage, corridor d'entrée, trois chambres avec portes à coulisse; quatre chambres au second étage trois chambres à l'étage supérieur; une cuisine en briques à deux étages, la bâtisse ayant quatre chambres, citerne, cour pavée avec dalles et briques, allée de côté, etc. Sur la rue du **Canal**, il y a un beau verandah en fer.

Cette propriété porte le No municipal 193 de la rue du Canal, et est louée jusqu'au 31 mars 1886.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites se vendent d'après des plans et des mesures fournis par Edgar Pilié, architecte, en date du 6 février 1886, qui sont aujourd'hui déposés à la Bourse pour qu'on s'y réfère.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant à l'option des acquéreurs; le reliquat s'il en est, à un crédit de une et deux années à partir du jour de la vente, en billets divisés en coupons à la convenance des héritiers, portant 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale, et lien de vendeur avec la clause usuelle de 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuite pour recouvrement des dits billets; assurance sur les améliorations jusqu'à parfait paiement de la dette, et les polices d'assurances transférées aux détenteurs des billets, jusqu'à leur paiement, ainsi que toutes les autres clauses de garanties habituelles. Les taxes de l'année courante sur les propriétés sus décrites doivent être payées par les acquéreurs en sus du prix de leur adjudication. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le prix de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs.

14 mars—14 21 27 à la vente

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

PROCÈS EN PARTAGE.

Charles Kuhn vs Peter Kuhn et als.—No. 14,614.

Petite résidence rue Palmyre No. 135.

La maison formant encoignure aux rues Palmyre et Tonti, occupée comme boulangerie

La maison double formant l'encoignure des rues Bienville et Tonti.

Terrain vacant rue St-Pierre, entre les rues Rocheblave et Tonti.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 27 mars 1886, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 juillet 1885, les propriétés suivantes, savoir:

Actions.

10 actions de $50 chacune du fonds capital du Firemen's Insurance Company d'après le certificat No. 24, au nom de Stephen Kuhn.

Propriétés foncières.

1° Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Palmyre, Banks, Tonti et Miro, mesurant 27 pieds 1 pouce de face à la rue Palmyre sur 105 pieds de profondeur. Ensemble une petite maison retirée de la rue, ayant galerie sur la façade et trois chambres à coucher, hangar, citerne, lieux d'aisance, cour carrelée, etc. Loué **$9 par mois.**

2° Un lot de terre situé dans le même district dans l'ilet borné par les rues Gasquet, Palmyre, Tonti et Rocheblave, formant l'encoignure des rues Palmyre et Tonti, mesurant 27 pieds 1 pouce de face à la rue Palmyre, sur 105 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et faisant face à la rue Tonti. Ensemble une maison en bois couverte en ardoises, ayant quatre chambres, hangar, écurie, deux citernes, etc., etc.

Aussi—Un grand four à boulanger et occupé comme boulangerie, louée $15 par mois.

3° Deux lots de terre situés dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Miro et Tonti, mesurant 54 pieds 2 pouces de face à la rue Bienville sur 80 pieds 2 pouces de profondeur. Ensemble une maison double divisée en deux corps de logis et ayant de chaque côté quatre chambres, hangar, deux citernes, lieux d'aisance, etc., etc. Le tout loué $24 par mois.

4° Un lot de terre vacant situé dans le même district, dans l'ilet compris entre la rue St. Pierre, la Promenade Carondelet, les rues Rocheblave et Tonti, mesurant 28 pieds 1 pouce 7 lignes de face à la rue St. Pierre, sur 100 pieds de profondeur et 28 pieds 4 pouces 5 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Termes et conditions—Pour les actions, comptant avant le transfert.

Pour les propriétés foncières.—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets divisés par coupons à la convenance des héritiers, portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'acquisition les taxes dues en 1886.

Actes de vente pardevant J. B. Forcelle notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux sera requis des acquéreurs pour lier la vente.

24 fév—24,27—mars 6,13,20,27

VACHERIE.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—MARDI, 30 mars 1886, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Valance et St. Denis, près du cimetière, la vacherie de Mme Frantz Kip, se composant de

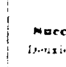

36 vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de vêler.

1 taureau, 3 chevaux, 1 charrette à lait, 1 charrette à coton et 1 do. à provision bidons baquets et tous les ustensiles de la vacherie.

La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $50, comptant de $50 à $100 trois mois, de $100 à $200 six mois et au-dessus de $200 un an de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur

24 mars—

Succession de Octave J. Forstall.

Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No. 16,718.

Confortable résidence en briques à étage rue Rampart No. 162, au centre de la ville, à proximité du Marché Français et de la Cathédrale.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 1er mai 1886, il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 mars 1886, la propriété suivante, savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet renfermé par les rues Bourbon, Ste Anne, Dauphine et Orléans, mesurant, mesure française 24 pieds de face à la rue Bourbon, 108 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Ste Anne, le séparant de la propriété appartenant maintenant ou devant à F. O. Plasché une première profondeur de 71 pieds 2 pouces sur la première ligne de côté vers la rue d'Orléans à laquelle profondeur le dit lot se diminue en largeur à angle droit sur une ligne de 12 pieds se courant en ligne parallèle à la rue Bourbon et une seconde profondeur de 33 pieds 9 pouces sur une seconde ligne de côté courant parallèlement avec la rue Bourbon et 12 pieds de largeur sur la ligne du fond, ensemble une maison en briques à étage et mansarde, ayant au rez-de-chaussée corridor d'entrée salon, salle à manger et cuisine, trois chambres à coucher à l'étage supérieur ainsi qu'un vestibule avec escalier; une autre bâtisse en briques à étage touchant à la maison, ayant quatre chambres, citerne, cour carrelée, lieux d'aisance et gaz dans la maison. Voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque, et 8 pour cent d'intérêts par an de date avec toutes les clauses de sécurité d'usage honoraires d'avocat transfert de la police d'assurance pour le temps non expiré d'assurance.

Les taxes pour l'année 1886 seront assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Marcel Ducros notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 mars—3, 10, 17, 24 avril—1er mai.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

PROPRIÉTÉS A ALGER.

Deux Actions de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet.

Succession de P. Maspéro, No. 13,412, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No. 46 rue Royale—SAMEDI, 10 avril 1886, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St. Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 5 mars 1886, pour compte de la dite succession:

Un certain terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville anciennement Algers, désigné par le No. 23 de l'ilet No. 16, borné par les rues Bartholomew, Lavergne, Delaronde et Pierce, mesurant 30 pieds de face à la rue Bartholomew sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, mesure française.

— Aussi —

Deux actions de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Eusèbe Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 mars—6 13 20 27—avril 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage avec un grand terrain No. 193 rue Derbigny, entre Dumaine et St-Philippe.

Veuve Marie Evelina Léaumont et als. vs. Marie Corinne Léaumont.

No 16,427—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale.—SAMEDI, 3 avril 1886, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 11 février 1886 et signé le 17 février 1886, et en vertu d'un ordre en date du 25 février 1886 par l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Roman et Derbigny et mesurant conformément au plan d'Edgard Pilié, architecte, du 26 février 1886, 43 pieds 3 pouces et 2 lignes (au pied américain) de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 148 pieds 7 pouces sur chaque des côtés et 44 pieds 3 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 7 chambres galeries de côté, gaz dans toute la maison, lieux d'aisance, cuve, puits, grand terrain, etc., etc., et porte le numéro municipal No 193, Derbigny.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et le reste à un crédit d'un ou un et deux ans au gré de l'acquéreur; les billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final et les bâtisses sur la dite propriété seront assurées pour leur pleine valeur et la police transférée au vendeur ou au détenteur des dits billets jusqu'à paiement final des dits billets; en cas de procès pour forcer le paiement des dits billets, l'acquéreur aura à payer les honoraires d'avocat à raison de 5 pour cent sur le montant en litige en sus la portion au crédit du dit prix sera garantie par hypothèque spéciale sur la propriété vendue et les taxes de l'année courante seront payées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant T. Guyol, notaire, au frais de l'acquéreur.

27fév—27—6 13,20,27 mars—3avril.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Maison en bois confortable sur la rue Roman, entre Laharpe et Lapeyrouse.

Succession d'Hyppolite Landry Buchery.

No. 8,992 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "A."

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 24 avril 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 mars 1886, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant une jolie résidence, ayant galerie de côté, trois chambres, cabinets, cuisine, etc., et tous les droits, voies, privilèges, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Roman, Laharpe, Lapeyrouse et Derbigny, mesurant 49 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Roman, sur une profondeur de 49 pieds.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Henry E. Ker, notaire.

20 mars—20, 27—avril 3, 10, 17, 24.